



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E75871

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2026

ÉDITÉ LE

28/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/07/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/02/2014
8 000

Raison sociale : NOUVELLE SOCIETE BRASSEUR MISSET

7 RUE JEAN-BAPTISTE LEFORT
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN

Siret : 499 037 000 00027

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 4026492

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77817854

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77817854

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 03 24 35 60 39

Fax : 03 24 35 67 31

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@brasseur-misset.fr

Responsabilité légale :

PONCELET JACKY LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL / PONCELET JESSY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/11/2024
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	28/11/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/11/2024
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	22/10/2025
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	22/10/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	28/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	28/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.